

Discours du Syndic séance du Conseil communal du lundi 9 décembre 2013

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Au terme de cette année 2013, je tiens à vous exprimer la gratitude de la Municipalité pour la confiance accordée et vous dire sa considération pour tout le travail que vous avez accompli cette année.

Cette dernière séance de l'année me procure le plaisir d'adresser un grand merci à tous les membres du Conseil Communal pour leur engagement en faveur de notre Ville.

C'est aussi l'opportunité de dresser un rapide bilan de l'année écoulée d'autant plus que nous sommes à mi-chemin de cette législature.

La Municipalité a déposé 50 préavis et 10 rapports, soit 60 textes devant votre Conseil. A mi-chemin de la législature, nous avons déjà déposé 147 préavis et rapports. Comparaison n'est pas raison, mais pour la même période de la précédente législature, la Municipalité avait déposé 81 préavis et rapports.

Autre comparaison intéressante : votre Conseil a traité davantage de préavis et rapport que le Conseil communal de Lausanne (143) qui se réunit 2 fois par mois. Mais aussi bien davantage que d'autres ville-centre comme Yverdon (100) Montreux (85), Vevey (77) ou Morges (69)

Ce rythme notablement supérieur à la moyenne confirme les besoins importants de notre Ville en mutation. Il prouve aussi l'efficacité de notre administration communale.

Que nos collaborateurs et collaboratrices soient ici remerciés pour leur excellent travail.

Ces chiffres démontrent encore l'immense activité déployée par la Municipalité et par votre assemblée délibérante. Je me plais à souligner combien vous accomplissez les tâches qui vous sont confiées avec le souci du bien commun et aussi dans l'échange, parfois la confrontation, entre les idées politiques diverses qui le composent. Un seul bémol, probablement en lien avec l'ampleur de la tâche, le nombre de démissions (27) enregistrée en 30 mois.

En 2013, si l'on tient compte de ceux acceptés ce soir, (57) projets ont ainsi pu voir le jour. Un seul a été refusé (service de livraisons à domicile) et 11 ont été amendés. Citons les principaux pour mémoire :

Quelques études :

- aménagement du parc du Reposoir ;
- rénovation du complexe scolaire du Couchant ;
- construction d'une extension de 24 classes à Marens ;
- aménagement de l'espace public.

Deux plans de quartier adoptés :

- Vuarpillière IV ;
- Vallon du Cossy.

Des concours d'architecture pour

- la construction de logements au Quartier du Stand ;
- le complexe sportif et scolaire du Reposoir.

Des crédits accordés pour des travaux :

- la restauration du Temple de Nyon ;
- la requalification de la rue de la Morâche ;
- le réaménagement de la rte du Stand ;
- la construction de la déchetterie et du Centre des routes et voirie.

Sans oublier :

- les aménagements du Plan de quartier de la Morâche ;
- le programme Nyon-Energie ;
- la mise en place des associations intercommunales pour la Police et le Service du feu ;
- le concept de l'accueil de la petite enfance ;
- le concept Cœur de Ville ;
- le droit de superficie pour le développement d'Hublot ;
- la mise en place d'une commission pour les affaires régionales ;
- et enfin bien sûr la prochaine révision de l'échelle des salaires.

Restent 14 préavis à l'étude par des commissions, parmi lesquels certains sont très attendus par les citoyens. Citons :

- la construction d'un immeuble mixte pour l'extension de l'Usine à Gaz ;
- les crédits destinés à l'aménagement du Quartier de la Petite Prairie ;
- le nouveau règlement de Police avec des mesures destinées à lutter contre les incivilités ;
- sans oublier le droit de superficie pour l'EVAM qui va soulever un grand débat.

En 2013, la Municipalité a bien fonctionné:

Au cours des douze derniers mois la Municipalité a pris 833 décisions lors de 50 séances. Sans dévoiler le secret des délibérations, je peux vous préciser que les décisions sont presque toujours le résultat d'un consensus. Très rares sont les cas où il a fallu procéder à un vote.

Je voudrais donc remercier ici mes collègues de la Municipalité pour leur investissement constant en faveur de nos concitoyens.

Enfin, je me plais à souligner la qualité de nos relations avec le Conseil communal. Je profite ici de remercier, au nom de la Municipalité, **André-Francis Cattin** et **Yves Gauthier-Jaques**, les deux présidents de votre Conseil en 2013. Je les remercie vivement pour leur collaboration très constructive dans un excellent climat de confiance. Et un grand merci aussi aux membres de votre Bureau.

Nyon rayonne

L'actualité communale 2013 a aussi été marquée par plusieurs événements qui sont autant de succès pour la Ville de Nyon.

Le Conseil fédéral a choisi notre Ville pour venir à la rencontre de la population vaudoise. Le 24 avril, un demi-millier de personnes a ainsi participé sur la place du Château à l'apéritif offert par la Ville de Nyon et l'Etat de Vaud.

Le 19 mai, les bateaux à vapeur Belle Epoque de la CGN ont défilé devant les quais à l'occasion de la Parade navale. Un événement qui a réuni plus plusieurs milliers de spectateurs.

Plus récemment, Nyon a décroché le label Cité de l'énergie. Une certification pour les communes qui mènent activement une politique énergétique durable.

Enfin, en obtenant la note maximale de 5 globes dans le rating de l'association Solidar Suisse, Nyon a démontré avec brio qu'une ville de taille moyenne peut se distinguer en matière de solidarité internationale et contribuer modestement mais concrètement pour un monde plus juste.

Regard sur le futur :

Après ces regards sur l'année écoulée, il nous faut évoquer les perspectives pour l'année à venir.

Sur le plan financier, on peut dire que la situation, sans être idéale, est acceptable. Nous sommes dans une région favorisée par un remarquable développement économique mais nous devons toujours nous montrer attentifs et prudents, et continuer de garder le cap de la maîtrise des charges.

En effet, la Municipalité reste consciente que le budget 2014 est déficitaire et que notre marge d'autofinancement est insuffisante pour faire face aux investissements indispensables. Un certain nombre de projets sont en cours de réalisation et plusieurs grands chantiers sont à l'horizon.

A ce propos, il peut paraître injuste de faire payer aux contribuables les investissements pour le retard pris ces dernières années et les investissements indispensables pour faire face à de futures obligations.

Mais avons-nous vraiment le choix ?

Non, car nous devons aller de l'avant. Certaines installations sont vétustes et notre Ville grandit, des logements doivent être construits, les infrastructures qui accompagnent ce développement doivent aussi être réalisées, comme les écoles, les routes ou les crèches qui faciliteront la vie des habitants de Nyon. Nos efforts pour améliorer l'offre des transports publics seront bientôt récompensés par une fréquence au ¼ d'heure.

Par ailleurs, nous devons rester attentifs au sentiment d'insécurité éprouvé par une partie de notre population.

Il faudra également investir dans de nombreux projets d'équipement pour la culture et le sport en 2014, plus fortement qu'on a pu le faire ces dernières années.

Ceci dit, je tiens à souligner qu'à mi-chemin de cette législature, nous pouvons constater avec satisfaction que nous sommes sur la bonne route pour réaliser les priorités de notre programme.

A vous tous et toutes, à mes collègues de la Municipalité, je voudrais vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année 2013 et exprimer le vœu que nous puissions concrétiser ensemble de grandes et belles réalisations pour Nyon et ses habitants en 2014.

A l'issue de cette séance, la Municipalité a le plaisir de vous inviter à la traditionnelle verrée qui vous est offerte au Carnotzet Communal.

Le public tout comme les représentants de la Presse, que je salue et remercie au passage pour la couverture de nos travaux, sont évidemment les bienvenus.

Daniel Rossellat

Syndic

Nyon, le 9 décembre 2013